

M. Emmanuel HOOG PDG de l'Agence France-Presse 13 Place de la Bourse 75002 PARIS

## LETTRE REMISE EN MAIN PROPRE

Objet: Adhésion à des accords d'entreprise

Paris, le 31 mars 2015

Monsieur le Président Directeur Général,

Le syndicat SUD-AFP vous informe qu'il adhère à deux accords d'entreprise :

- le protocole d'accord relatif à l'indemnité de fin de carrière des ouvriers des transmissions de l'AFP, du 6 juillet 2011
- le protocole d'accord relatif à l'indemnité de fin de carrière des employés de presse de l'AFP, du 6 juillet 2011

Ces accords ont une durée de 5 ans. A l'occasion de notre adhésion à ces accords, nous renouvelons notre demande de reconduction pour une nouvelle période de 5 ans.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations respectueuses.

Jonnier ronne on

ain babo le

Brigitte VOUHE Déléguée syndicale SUD-AFP

UDFADP (Solidaires - Unitaires - Démocratiques) - contact@sud-afp - www.sud-afp.org